

PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)
Joseph Dauriach (maternel-élémentaire)

LATOUR BAS ELNE

**Avenue Pierre Camps
66200 LATOUR BAS ELNE**



SOMMAIRE

L'IMPLANTATION

LES LOCAUX

LE PUBLIC

LES BESOINS ET CARACTERISTIQUES DES 3/11 ANS

EFFECTIFS

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

L'EQUIPE D'ANIMATION

TAUX D'ENCADREMENT

PROJET EDUCATIF

L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

MES INTENTIONS EDUCATIVES, MES OBJECTIFS, MES MOYENS ET LES EVALUATIONS

LES ROLES DE CHACUN

LES PROJETS DE L'ALAE

UNE JOURNEE TYPE A L'ALAE

LE NON NEGOCIABLE

EVALUATION REUNION

DIRECTION

**CELINE EQUISOAIN
AMael LESUR**

L'IMPLANTATION

Latour-Bas-Elne, village des Pyrénées-Orientales dans la région Occitanie, voisine des communes de Saint-Cyprien et d'Elne, 3 224 habitants résident sur la commune sur une superficie de 3,30 km² (soit 974 hab/km²), selon les chiffres de l'INSEE en 2022. La population active représente 74.3% (67.10% ayant un emploi et 9.80% le taux de chômage). La ville comporte 1738 logements :

- 1424 maisons
- 312 appartements

1422 sont des résidences principales, 209 résidences secondaires et 107 logements vacants. L'accueil de loisirs est implanté dans le groupe scolaire Joseph Dauriach maternel et élémentaire avenue Pierre Camps. Il est situé dans un quartier résidentiel. A proximité se trouve un stade, deux terrains de tennis, un terrain multisports et un petit jardin d'enfants.

LES LOCAUX

L'accueil de loisirs utilise :

Primaire

- Une salle polyvalente
- Une salle de garderie
- Une salle d'arts
- Les sanitaires
- La cour de l'école
- Un bureau de direction
- Un préfabriqué

Maternel

- Les sanitaires
- Une salle de motricité
- La cour de l'école
- Un dortoir
- 2 classes

LE PUBLIC

L'école maternelle compte à ce jour 84 enfants répartis en 3 classes allant de la petite section à la grande section.

Ils sont répartis de la façon suivante : 3 classes de petite, moyenne et grande section.

L'école élémentaire compte à ce jour 159 enfants répartis en 7 classes allant du CP au CM2.

Ils sont répartis de la façon suivante : 1 classe de CP, 1 classe de CP/CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2, 1 classe de CM2.

LES BESOINS ET CARACTERISTIQUES DES 3/11 ANS

Des 3/5 ans

- Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations
- Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel
- Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel
- Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme
- Apprentissage des codes et règles du monde collectif
- Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique
- Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets

| | BESOINS ET INTERETS | ATTITUDE DE L'ANIMATEUR |
|---------------|---|---|
| AFFECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Rupture avec la famille difficile ○ Besoin de relations privilégiées, rassurantes ○ Cadre clair et net ○ Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs ○ Besoin d'habitudes ○ Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse | <ul style="list-style-type: none"> ○ Sécuriser, présence constante, vigilance, ne pas se prendre pour le papa ou la maman ○ Valorisation ○ Création d'un climat de sécurité affective, de confiance ○ Adulte = modèle, référent, un repère stable ○ Organisation « rigide » ○ Ne pas accepter le chantage, les caprices, donner à chacun sa dose d'affection en fonction de son individualité, de sa différence |
| INTELLECTUELS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition du langage ○ Ne sait pas lire ○ Découverte du monde, les «pourquoi» ○ Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets ○ Construire et détruire ○ Plaisir immédiat ○ À 4 ans, compte jusqu'à 5 ○ À 5 ans compte jusqu'à 20 | <ul style="list-style-type: none"> ○ Ne pas lui parler « bêtête », ce n'est pas cela qui va lui permettre d'apprendre avec finesse sa langue ○ Lui donner de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer ○ Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse (Dolto) ○ Aide et apprentissage, stimulation, encouragement ○ Ne pas faire à sa place, faire avec ○ Respect et valorisation des réalisations ○ Coins adaptés |

| | | |
|----------------|---|--|
| SOCIAUX | <ul style="list-style-type: none"> ○ Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) ○ Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes ○ Grand sens de la propriété ○ Premiers contacts avec la vie de groupe ○ Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout ○ Peu de différences entre filles et garçons | <ul style="list-style-type: none"> ○ Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. ○ Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer |
| PHYSIQUES | <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps ○ Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements ○ Non dissociation buste-jambe, gauche-droite ○ Vivre et se reposer à son rythme, dormir ○ Vite fatigué ○ Grande importance de la vie quotidienne ○ Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes ○ Masturbation ○ Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens ○ Énurésie fréquente | <ul style="list-style-type: none"> ○ Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer.... ○ Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance ○ Discréction vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) ○ Peu pudique : faire attention ! |
| PSYCHOLOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand ○ Imiter pour se construire ○ Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires ○ L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction ○ Besoin de jouer seul à certains moments | <ul style="list-style-type: none"> ○ Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire ○ Il vérifie, explique, encourage ○ L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquierte pas toute seule ○ Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul ○ Entrer dans les jeux sans effraction ○ Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile et insignifiant (Ne pas dire à un enfant « vient on va jouer », car il joue déjà, même et surtout s'il est en train de parler à un caillou !) ○ Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. Elles sont très sérieuses |

Dès 6 ans

- Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises.
- Concentration et mûrissement.

- Âge du sérieux.
- Contrôle croissant des réactions émotives.
- Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis.
- Dispersion et turbulence.
- Âge du déséquilibre.
- Curiosité.
- Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe.
- Besoin de valorisation et d'affirmation de soi.

Dès 9 ans

- Différences entre groupe des filles et des garçons.
- Importance du leader.
- Déclin de la sexualité.
- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler.
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition.

Dès 11 ans

- Dénigrement et critique du monde.
- Âge ingrat : révolte, indépendance.
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées.

| | BESOINS ET INTERETS | ATTITUDE DE L'ANIMATEUR |
|---------------|---|---|
| AFFECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> • La personnalité s'affirme • Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer • Besoin d'affection • Vie d'équipe, besoin de copains • Capacités de coopération et de discussions | <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un climat de sécurité affective mais discréption, pas de démonstration • Règles de plus en plus précises • Écouter mais aussi dédramatiser • Être vigilant sur la bande de copains, enfant à l'écart |
| INTELLECTUELS | <ul style="list-style-type: none"> • Explorer, manipuler, coordonner • Rêver, mémoriser • Perfectionner ses attitudes • Âge des principales acquisitions • Recherche de savoir • Indépendant pendant le jeu • Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture • Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) • Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages | <ul style="list-style-type: none"> • Donner de vraies réponses, fiabilité • Valoriser les réalisations • Écouter, guider, apporter des précisions • Éveiller leur curiosité • Susciter de l'intérêt |

| | | |
|----------------|---|--|
| SOCIAUX | <ul style="list-style-type: none"> • École • Importance grandissante du groupe, ou de la bande • Faire pour les autres, aider • L'amitié : meilleur ami • Sens des responsabilités • Intérêt pour l'environnement • Distinction garçon/fille • Parents ne sont plus les seules références | <ul style="list-style-type: none"> • Attitudes de respect du matériel et des autres • Donner des responsabilités réelles • Aider le groupe à s'organiser mais le laisser évoluer, surveiller les « leaders » • Besoin de cadres et de règles |
| PHYSIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du corps • Maîtrise de l'esprit • Besoin de se dépenser • Se fatiguent vite et récupèrent vite • Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité • Besoin de dormir (environ 10 h) • Bon appétit | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante • Jouer le rôle de l'arbitre • Veiller au rythme • Gérer la fatigue physique |
| PSYCHOLOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de l'autre, du MONDE • Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels • Oui aux valeurs des adultes • Obéissance • Stade de la personnalité polyvalente (WALLON) • Ne croit plus en la toute puissance parentale / se détache des parents • Recherche des autres • Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...) • Découverte de la vie, de la mort aussi • Phase de latence (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas! • Intériorisation • Établir des règles du jeu • Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) • Importance du mensonge • Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples) | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les références de l'enfant • Valoriser et accompagner • Fiabilité de l'adulte • Faire passer des habitudes de respect de soi et des autres • Répondre à leurs questions, à leur curiosité • Susciter l'intérêt de l'enfant • Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres, etc. • Être vigilant aux bêtises éventuelles |

EFFECTIFS

A ce jour sont inscrits sur l'ALAE maternel :

- 72 enfants (temps garderie)
- 65 enfants (temps méridien)

A ce jour sont inscrits sur l'ALAE primaire :

- 141 enfants (temps garderie)
- 132 enfants (temps méridien)

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

- Sur le temps du matin : 7h30/9h00
- Sur le temps méridien : 12h00/13h50
- Sur le temps du soir : 17h00/18h30

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée en maternel :

- Sur le temps du matin : 1 ATSEM + 1 personnel mairie
- Sur le temps méridien : 1 directrice + 1 directeur adjoint + 1 ATSEM + 4 animateurs
- Sur le temps du soir : 1 ATSEM + 1 personnel mairie

L'équipe d'animation est composée en primaire :

- Sur le temps du matin : 3 personnels mairie (les lundis et mardis) 4 personnels mairie (les jeudis et vendredis)
- Sur le temps méridien : 1 directrice + 1 directeur adjoint + 1 personnel mairie + 7 animateurs
- Sur le temps du soir : 1 personnel mairie + 1 animateur

La directrice n'est pas présente durant les temps du matin et du soir. Un transfert de responsabilité est établi avec les équipes.

EQUISOAIN Céline : directrice (Contrat à Durée Indéterminée)
BPJEPS LTP, BAFD, BAFA, PSC1

LESUR Amaël : directeur adjoint (Contrat à Durée Déterminée)
BPJEPS ASC

BADARACCHI Olivia : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
CAP AEPE

BRIAND Laurianne : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)

Master MEEF 1^{er} Degré, PSC1

CRESPI Chloé : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
Non Diplômée

FARIS Imain : animatrice (Contrat à Durée Indéterminée)
BAFA, PSC1

GAYDA Jenyfer : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
BAFA

LEFERT Alexandra : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
BAFA

MUNSTER Mathilde : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
DJEPS Animation sociale

PREVOST Marjorie : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
CAP Petite Enfance

PUIG Mélissande : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
Master MEEF 1^{er} degré, PSC1

QUADRI Emma : animatrice (Contrat à Durée Déterminée)
BPJEPS APT, PSC1

TAUX D'ENCADREMENT

1 animateur pour 14 enfants en maternel

1 animateur pour 18 enfants en élémentaire

PROJET EDUCATIF

La ville de Latour Bas Elna a décidé de confier la gestion de l'accueil de loisirs à une association d'éducation populaire et donc d'avoir recours au régime juridique de la gestion déléguée. En réponse à l'appel à candidature, l'ADPEP a été retenue.

Les droits et obligations respectifs de la Ville et de l'ADPEP sont fixés par le cahier des charges de la délégation.

Le projet éducatif des PEP 66 :

L'ADPEP a été fondée en 1915 par des Inspecteurs d'Académie et des instituteurs pour venir en aide aux orphelins de la guerre.

La Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public a été reconnue Association d'Utilité Publique le 16 août 1919.

En 1925, l'ADPEP décide de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Aujourd'hui, cette mission reste d'actualité.

Quatre principes guident l'action de l'ADPEP depuis l'origine :

- Le respect des principes laïques de la République.
- Des actions en complément des missions de l'Education Nationale.
- La dimension sociale : aider les plus nécessiteux.
- La fondation éducative : développer l'esprit de solidarité chez les jeunes.

Des Objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la laïcité, la solidarité et l'égalité. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. «La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison...» Extrait du projet fédéral PEP 2012 - 2017. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les Pupilles de l'Enseignement Public ont adhéré aux principes posés par la charte de déontologie pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

L'objectif de la charte de qualité : Il s'agit de permettre l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein de nos structures lors de tous ces temps de loisirs.

Cette inclusion passe par la rencontre avec d'autres enfants « valides » dans le but de faire tomber les barrières par les différences, l'intolérance et la ségrégation dès le plus jeune âge.

L'accueil d'enfants en situation de handicap peut nécessiter des aménagements particuliers. Cela passe par la rencontre des familles ainsi que les éducateurs qui suivent les enfants, mais aussi par du personnel qualifié, ayant des connaissances sur les différents handicaps que l'on peut rencontrer.

Il est parfois nécessaire et toujours en fonction des handicaps de l'enfant d'avoir une personne détachée mise à disposition pour assurer le suivi de l'enfant et son intégration au sein du groupe.

MES INTENTIONS EDUCATIVES, MES OBJECTIFS, MES MOYENS ET LES EVALUATION

1. Ma 1^{ère} intention éducative

Responsabilisation : La responsabilisation consiste à laisser à une personne une certaine liberté d'action et d'autonomie, dans le but de lui faire prendre des responsabilités et de l'amener à se gérer avec une plus grande indépendance.

Mes objectifs généraux :

- Permettre à l'enfant de faire ses choix.
- Favoriser chez l'enfant la maîtrise de soi, physique et verbale.
- Favoriser la prise de conscience sur son environnement.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer et de prendre position.
- Ouvrir la conscience à l'enfant de l'importance du respect d'autrui.
- Apporter des notions sur la protection de l'environnement.
- Donner les moyens à l'enfant d'acquérir des notions de développement durable.

Moyens et méthodes mis en place :

- En organisant des temps d'échanges en groupe pour avoir leurs avis sur les activités, connaître leurs envies et leurs besoins et les respecter.
- Mise en place d'activités variées.
- Mise en place d'une boîte à idées.
- En impliquant les enfants dans l'élaboration des règles de vie.
- En faisant respecter les règles de vie.
- En amenant les enfants à réfléchir sur les conflits.
- Mise en place des activités et projets d'animation sur ce thème.
- Mise en place d'outils pour permettre à l'enfant de faire du tri (poubelles de tris, composte...)

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants expriment-ils leurs envies et leurs besoins ?
- Les enfants ont-ils la possibilité de choisir parmi différentes activités ?
- Sollicitent-ils souvent les adultes ?
- Utilisent-ils régulièrement la boîte à idées ?
- Les enfants s'investissent-ils dans la préparation et la mise en place des règles de vie ?
- Les enfants se respectent-ils entre eux ?
- Les enfants utilisent-ils des outils mis en place par l'équipe d'animation pour la gestion des conflits ?
- Faut-il souvent rappeler les enfants sur les règles de vie ?
- Est-ce qu'ils se parlent correctement ?
- Est-ce que les adultes ont su proposer des activités autour du développement durable ?
- Est-ce que les enfants utilisent régulièrement les outils mis à disposition pour le recyclage et le développement durable ?

2. Ma 2^{ème} intention éducative

Autonomie : Qui fonde son comportement sur des règles choisies librement, indépendance morale ou intellectuelle.

Il s'agit de faire en sorte que les enfants fassent de plus en plus de choses seuls. Pour cela l'équipe doit les aider en leur apprenant et en leur faisant confiance, en tenant compte de l'évolution, des capacités et des besoins de chacun. On est dans l'apprentissage et dans l'accès à l'autonomie.

Mes objectifs généraux :

- S'approprier l'espace.
- Développer chez l'enfant l'esprit critique.
- Impliquer l'enfant dans la vie quotidienne.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant d'avoir des repères.
- Amener l'enfant à faire seul.
- Donner des notions à l'enfant sur les règles d'hygiènes.

Moyens et méthodes mis en place :

- En aménageant des espaces avec les enfants où ils pourront évoluer selon leurs envies.
- En s'appropriant des lieux.
- En laissant à l'enfant faire sa propre opinion.
- En laissant l'enfant faire seul son activité.
- Mise en place de concours.
- Affichage des règles d'hygiène.
- En laissant l'enfant à débarrasser seul.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants se rendent-ils dans les différents espaces selon leurs envies ?
- Repèrent-ils tous les lieux de vie mis à leur disposition ?
- Les enfants participent-ils à la personnalisation des espaces ?
- Les enfants débarrassent-ils seuls ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque passage aux toilettes ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque repas ?
- Les enfants participent-ils tous aux différents concours proposés durant l'année ?
- Sollicitent-ils les adultes sur les différents temps ?
- Les enfants s'expriment-ils ?
- Les enfants sont-ils capable d'exprimer leurs avis ?

3. Ma 3^{ème} intention éducative

Socialisation : Ensemble des processus par lesquels l'individu s'intègre pendant l'enfance à la société ; apprentissage de la vie de groupe par l'enfant.

C'est grâce au processus de socialisation que les enfants d'aujourd'hui deviendront les citoyens de demain.

Mes objectifs généraux :

- Favoriser les échanges.
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité.

Mes objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses pratiques et ses expériences.
- Permettre l'implication des enfants dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens et méthodes mis en place :

- Mise en place de temps conviviaux où les enfants peuvent discuter.
- Organisation des fêtes au sein de l'ALAE.
- Organisation des temps forts avec les enfants.
- Organisation des temps en groupe pour favoriser la communication.
- En respectant et acceptant les différences de chacun.
- En partageant les savoirs de chacun.
- En respectant et en faisant respecter le matériel et les locaux.
- En apprenant les enfants à ranger tout en rangeant nous-mêmes.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants participent-ils aux fêtes ?
- Les enfants se mélangeant-ils aux autres ?
- Facilité de communication avec chacun.
- Le matériel et les locaux sont-ils en bon état ?
- Le matériel est-il bien rangé ?
- Comment les enfants et les adultes se parlent-ils ?
- Comment se sentent-ils ?
- Est-ce que les enfants et les adultes s'entraident ?
- Y a-t-il une bonne communication à l'accueil ?
- Enthousiasme des enfants et des adultes.
- Ambiance du groupe.

LES ROLES DE CHACUN

Afin que nos objectifs soient atteints, chaque adulte à un rôle important à tenir.

1. Le directeur

- Pour que l'année se déroule correctement et que chaque individu y trouve sa place, son intérêt, le directeur doit mettre en place et gérer la préparation, le déroulement et la finalité de l'année.
- Il est garant du projet pédagogique qui est en accord avec le projet éducatif, et assure son suivi. Il est responsable de la période (et donc du groupe, des locaux) et doit s'assurer que tout est mis en place pour garantir le bon déroulement.
- Il doit connaître et appliquer les règles SDJES et informer le reste des adultes en leur donnant la possibilité de se renseigner si nécessaire (instructions à disposition, téléphones affichés).
- Il établit un climat de confiance, analyse les différents problèmes rencontrés et les points forts, prévoie, observe et prend des décisions.
- Il a la même conduite à tenir que les animateurs car c'est un référent.
- Il a un rôle de formateur avec tous les membres de l'équipe et plus particulièrement avec les stagiaires, et il met en place des outils d'aide afin que chacun puisse évoluer.
- Il assure la gestion et l'organisation administrative, financière et pédagogique (inscription administrative des enfants, gestion des présences des enfants et du personnel, suivi de l'entretien des locaux et du matériel, gestion des commandes, budget).
- Il assure un lien direct avec l'ADPEP, la mairie et les services, avec les animateurs, les enfants et les parents.
- Il veille à la présence de tous les documents obligatoires sur le centre : déclaration d'ouverture, registre de sécurité, assurance, projet éducatif, dossiers animateurs, fiches sanitaires des enfants, numéros de téléphone d'urgence.
- Il prépare et mène les réunions de préparation et les bilans en favorisant l'information et la communication.

2. Le directeur adjoint

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le projet pédagogique.
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.
- Il assure le remplacement du directeur en cas d'absence.
- Il participe à la gestion de la structure (financière, administrative et pédagogique).
- Il applique et contrôle la réglementation jeunesse et sport.

3. L'animateur

Pour assurer la sécurité des enfants, les animateurs doivent connaître les règles SDJES en vigueur et les respecter (elles sont à la disposition de chacun dans le centre). Il est primordial que chacun connaisse les responsabilités qu'il y a en encadrant un groupe d'enfants.

Il faut se servir du projet pédagogique comme outil de travail et le respecter.

Pour que la vie soit agréable et réponde bien aux besoins et aux envies des enfants, une conduite est à suivre, chacun doit :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Agir en personne responsable.
- Se référer au projet pédagogique.
- Savoir se placer dans l'espace.
- Favoriser les échanges.
- Mettre en place des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.
- Communiquer avec les parents.
- Gérer sa fatigue.
- Gérer sa saturation.
- Être souriant.
- Être motivé et motivant.
- Respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes.
- Être disponible.
- Savoir improviser.
- Savoir se documenter.
- Savoir aider.
- Être ponctuel.
- Être cohérent.
- Savoir gérer son activité (de la proposition au rangement).
- Faire part à l'assistant sanitaire des problèmes de santé (mêmes minimes).
- Savoir travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur est un référent pour l'enfant. Il doit donc montrer l'exemple en étant responsable, civique et en prêtant attention à ses faits et gestes ainsi qu'à son langage.

C'est aussi un formateur pour les autres adultes car chacun a quelque chose à apporter aux autres.

4. L'animateur stagiaire

Le stage doit lui permettre de faire le lien entre la théorie et le terrain, de mettre en pratique ce qu'il a appris durant la session de formation générale et approfondir ses connaissances en matière de techniques d'animation.

Il fait partie de l'équipe et à ce titre il doit comme ses collègues animateurs agir de la même façon.

5. L'assistant sanitaire

Il travaille en partenariat avec le directeur.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire.

Il est responsable de l'infirmérie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.

Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.

Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.

Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe.

Il gère les fiches sanitaires de liaison.

Il gère le cahier d'infirmérie.

Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

LES PROJETS DE L'ALAE

L'objectif de l'équipe est donc de proposer un large panel d'activités à travers les axes évoqués, de façon à ce que chaque enfant puisse suivant son envie et son rythme, choisir celle qui correspond le mieux à son attente et en gardant une cohérence pédagogique dans les actions menées. Les projets ou activités proposés peuvent être initiés par les enfants, soit par l'exploitation de la boîte à idées, soit par des réunions en grand groupe. En effet il est important que l'enfant puisse dans le cadre de l'ALAE s'exercer à la citoyenneté, par le vote (concours...), par le choix et la proposition des d'activités.

Les enfants ont aussi la possibilité tous les jours pendant le temps méridien de faire des jeux extérieurs menés, de jouer seuls entre eux, de participer aux projets. Ils peuvent aller pour les primaires dans la salle polyvalente et la salle de garderie (jeux de société, puzzle, dessins), dans le préfa (carroms, jeux en bois, jeux d'échec, de dames) ou la cour (jeux de cour). Pour les maternels, ils peuvent aller dans la salle polyvalente et les classes (jeux de société, puzzle, dessins) ou dans la cour (jeux de cour).

Quelques exemples de projets proposés :

→ **Le projet « Enfance en Action »** : Ce projet est organisé par le DEL ADPEP66, il s'agit d'un challenge vidéo destinée aux enfants des différentes structures ALAE de Perpignan et des villages (Latour Bas Elne et Saleilles), gérées par les PEP 66. Les participants devront réaliser un court métrage et proposer un message de prévention autour de thématiques telles que le harcèlement, l'écologie, le vivre ensemble.

→ **Le projet « Initiation à la danse »** : Ce projet vise à faire découvrir la danse à travers des ateliers ludiques et accessibles à tous. Il favorise l'expression corporelle, la confiance en soi et la convivialité au sein du groupe.

→ **Le projet « Initiation au football »**: Suite à une demande importante des enfants, ce projet est mis en place cette année. Il permet de découvrir les règles et techniques de base du jeu. Il favorise l'esprit d'équipe, la motricité et le plaisir de jouer ensemble.

→ **Le projet « Les petits chimistes »**: Ce projet permet aux enfants de découvrir la science à travers des expériences ludiques : réactions chimiques, forces magnétiques et exploration des propriétés de l'eau. Ils observent notamment le cycle de l'eau et son infiltration dans les sols, pour comprendre comment cette ressource circule et se renouvelle dans la nature. Ces activités les sensibilisent à la préservation de l'eau tout en développant leur curiosité et leur esprit scientifique. De plus, notre association dispose d'une personne ressource en gestion et préservation de l'eau, qui peut intervenir auprès des enfants ou accompagner les animateurs dans la mise en place des activités.

→ **Le projet « Initiation aux sports collectifs »**: Ce projet est une excellente manière de favoriser l'esprit d'équipe, la coopération et l'apprentissage par le jeu.

→ **Le projet « Les incorruptibles »**: Ce projet est une initiative à la fois littéraire et citoyenne proposée par l'Association Le Prix des Incorruptibles. Son objectif est de susciter chez les plus jeunes le goût et le plaisir de la lecture à travers différentes actions autour d'une sélection de livres. Pour être "Incorruptible", chaque jeune lecteur s'engage à lire les ouvrages sélectionnés, se forger une opinion personnelle sur chacun d'eux, puis voter pour son livre

préféré. Ce projet donne lieu à divers ateliers organisés autour des histoires découvertes.

→ **Mise en place de concours** : de chants, de danses, de dessins, de poèmes, d'imitateurs...

Les concours permettent : de valoriser la production de l'enfant, de développer l'esprit critique, d'exercer la citoyenneté par le vote, de favoriser le travail en équipe, de participer à un événement festif.

UNE JOURNÉE TYPE EN ALAE

1. Maternel

7h30/9h00 : Accueil échelonné des enfants. Une personne est chargée de l'accueil et la deuxième est chargée de l'animation.

11h55 : Chaque animateur se rend dans une classe pour prendre en charge les enfants. Avec l'ATSEM, ils se dirigent directement au réfectoire ou des tables sont attribuées par groupe. Ils effectuent l'appel.

12h00/12h50 : Repas servis par deux personnels mairie, l'ATSEM et les animateurs. Tous assurent le bon déroulement du repas.

12h50/13h15 : Les enfants passent aux toilettes. Les enfants de petites sections partent à la sieste avec quelques moyens et l'ATSEM. Les enfants de moyennes et grandes sections partent aux toilettes. Temps libéré.

13h15/13h45 : Projets d'animation tous les lundis, mardis et jeudis. Les vendredis, les enfants ont la possibilité d'aller sur différents types d'activités (dessin, jeux de société, jeux de cour...)

13h50 : Fin du temps méridien, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants lorsqu'ils arrivent.

17h00/18h30 : Départ échelonné des enfants. Une personne est chargée de l'accueil et la deuxième est chargée de l'animation.

2. Primaire

7h30/9h00 : Accueil échelonné des enfants. Une personne est chargée de l'accueil et les deux autres sont chargées de l'animation.

12h00 : Chaque animateur se rend dans une classe pour prendre en charge les enfants et pour faire l'appel puis passage aux toilettes.

12h10/12h55 : 1^{er} service (CP/CE1/CE2).

13h05/13h45 : 2^{ème} service (CM1/CM2).

Les enfants se dirigent au réfectoire par groupe. L'enfant a la possibilité de s'installer où il le désire. Un adulte assure le bon déroulement du repas. Les animateurs veillent à ce que les enfants goutent et mangent suffisamment. Le repas doit être un moment convivial et bienveillant pour tous. Chacun s'informe sur les régimes spécifiques des enfants.

12h15-12h45 : 1^{er} temps des projets

13h15-13h45 : 2^{ème} temps des projets

Les animateurs sont répartis chaque jour sur un lieu et un projet les lundis, mardis et jeudis.

Les vendredis, les enfants ont la possibilité d'aller sur différents types d'activités (ludothèque, temps libre dans la cour, plateau sportif, jeux de carrom, d'échecs et jeux en bois).

13h50 : Fin du temps méridien, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants lorsqu'ils arrivent.

17h00/18h30 : Départ échelonné des enfants. Une personne est chargée de l'accueil et une autre est chargée de l'animation.

LE NON NEGOCIABLE

- Appliquer la législation en vigueur.
- Interdiction de fumer devant les enfants et dans tous les locaux accueillant ou non des enfants.
- Interdiction d'introduire ou de consommer de l'alcool ou produits illicites sur le centre de loisirs.
- Respect des horaires de travail.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail pour le bon déroulement de la journée.
- Tenue correcte et adaptée au travail.
- Aucun conflit en présence des enfants.
- Respect des personnes, lieux et matériel.
- Respect des règles de vie et des décisions prises en commun.
- Tout acte de violence physique, morale ou verbale entraînerait des sanctions.
- Appel téléphonique auprès de la direction pour signaler absence.

EVALUATION / REUNION

C'est durant ces temps de réunion hebdomadaires que sont programmés l'organisation de la vie quotidienne, les projets d'activité ainsi que leur préparation...

Pour les projets, les évaluations portent sur le suivi en rapport avec le projet pédagogique, les difficultés rencontrées, les améliorations à apporter.

Les réunions permettent aussi d'échanger des savoirs et des compétences dans l'équipe. Elles sont nécessaires pour la cohésion de l'équipe et le bon déroulement.